

Le 17 juillet 2013,

« L'ensemble des responsables professionnels de la filière viticole, réuni ce jour lors du Conseil Spécialisé de FranceAgriMer, a pris connaissance des exactions commises cette nuit par le Comité d'Action Viticole (CAV) qui s'en est pris aux locaux de la fédération audoise du Parti Socialiste.

Jérôme Despey, Président du Conseil spécialisé, a déclaré au nom de la filière que de tels actes ne peuvent être cautionnés et ne grandissent pas la filière. Il peut arriver qu'il y ait des divergences de point de vue au sein même de la filière ou entre la filière viticole et le ministre de l'Agriculture, mais elles doivent se résoudre dans le dialogue, dans l'écoute avec un respect mutuel des positions de chacun.

Ces exactions interviennent en outre à un moment où le ministre de l'Agriculture s'est fortement engagé avec succès sur des sujets majeurs pour la filière viticole dans le cadre de la négociation de la Politique Agricole Commune.

La filière viticole souhaite poursuivre avec le ministre et les pouvoirs publics le dialogue engagé depuis près d'un an. »

Déclaration de Jérôme Despey,
Président du Conseil spécialisé « Vins » de FranceAgriMer